

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2009-12-6-5

**Service consulté**

**C251 ET C751  
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre des GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Saint-Amarin, du Pays de Ribeauvillé, de Cernay et Environs ainsi que du SIVOM Pays de Brisach, le Département est sollicité pour :*

- *l'aménagement d'un sentier de découverte à Moosch,*
- *la mise en place de prairies fleuries à Bergheim, Guémar et Illhaeusern,*
- *l'acquisition de matériel spécifique destiné à une miellerie collective à Ribeauvillé,*
- *la renaturation des entreprises des zones d'activités et industrielles de Cernay et d'Uffholtz,*
- *la réalisation d'un plan de désherbage (phase 1) sur le territoire du SIVOM Pays de Brisach ainsi qu'une opération de recyclage de pneus agricoles.*

*Il vous est proposé de financer ces demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 54.366,97 €.*

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint Amarin

**Sentier de découverte à Moosch**

La commune de Moosch souhaite créer un sentier reliant les quatre collines qui entourent le village. La création de ce sentier constitue l'aboutissement d'un programme de reconquête paysagère de ces secteurs engagé par la commune depuis 2006.

Cette action figure dans le programme prévisionnel 2008 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 30 juin 2008.

Le montant prévisionnel étant de 33.862 €, l'aide départementale serait de 16.931 € (taux d'aide de 50% d'un plafond subventionnable de 45.600 € pour la réalisation d'un sentier de découverte), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé

Les actions qui suivent sont inscrites au programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

### **Mise en place de prairies fleuries**

Bergheim, Guémar et Illhaeusern souhaitent embellir leur commune par la mise en place de prairies fleuries sur des axes à fort passage.

Ces trois communes sollicitent l'aide financière du Département pour un coût prévisionnel respectif de 8.380 €, 3.721 € et 551 €. L'aide départementale étant de 40%, plafonnée à 12€/are, les montants de subvention à verser seraient respectivement de 445 €, 180 € et 152 € qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

### **Acquisition de matériel destiné à la miellerie collective**

Le syndicat des apiculteurs de Ribeauvillé dans un souci de production de miel en conformité avec les réglementations européennes souhaite acquérir du matériel spécifique pour sa miellerie collective. Ce matériel est destiné à l'ensemble des membres du syndicat, mais servira également pour les démonstrations pédagogiques du rucher école.

Le montant prévisionnel étant de 1.653,50 €, l'aide départementale serait de 496,05 € (taux d'intervention de 30%), qui seront prélevés au 204/2042/74/C251.

### **Etude pour la réalisation de sentiers d'interprétation**

Afin de créer un futur réseau cohérent de sentiers d'interprétation à l'échelle de son territoire, la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a chargé le Centre d'Initiatives à la Nature et à l'Environnement de Muttersholtz de réaliser une étude visant à faire émerger les thématiques locales fortes à mettre en avant.

Cette action figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le coût de cette étude étant de 6.000 €, l'aide départementale serait de 3.000 € (taux de 50% d'un plafond subventionnable de 45.600 € pour les sentiers de découverte), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs

### **Requalification écologique et paysagère des zones industrielles**

La communauté de communes de Cernay et Environs poursuit son projet de requalification environnementale et paysagère des zones industrielles de son territoire en partenariat avec les chefs d'entreprise volontaires. Elle sollicite à ce titre l'aide financière du Département pour 8 nouvelles entreprises engagées dans cette démarche.

123 arbres et 1089 arbustes seront plantés et 3520 m<sup>2</sup> de prairies typiques de l'Ochsenfeld seront ensemencés de façon à développer des zones favorables à la biodiversité sur les terrains de ces entreprises.

Le plan de financement pour ces plantations figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du

11 mai 2009. Il prévoit une intervention de la Région de 40%, des entreprises de 20%, de la communauté de communes de Cernay et Environs de 24% et du Département de 16%.

Le coût prévisionnel de ce projet étant de 40.024,40 €, l'aide départementale serait de 6.403,90 € (taux d'aide de 16%), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

### GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach

Les actions qui suivent sont inscrites au programme prévisionnel 2009 du GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 24 février 2009.

#### **Plan de désherbage**

Le SIVOM Pays de Brisach a engagé, dans le cadre de son GERPLAN, une démarche de gestion différenciée des espaces publics gérés par les communes, afin de diminuer, voire d'arrêter l'utilisation de pesticides et de limiter l'arrosage.

La première étape est de réaliser un plan de désherbage communal qui permet de faire un état des lieux des pratiques actuelles et de les améliorer en tenant compte des problématiques environnementales et humaines.

Le SIVOM Pays de Brisach sollicite l'aide financière du Département pour 8 des collectivités du territoire volontaires pour démarrer cette phase dès 2009 : Artzenheim, Dessenheim, Durrenentzen, Kunheim, Logelheim, Neuf-Brisach, Volgelsheim ainsi que le SIVOM Pays de Brisach.

Le coût prévisionnel de ce plan étant de 51.465 €, l'aide départementale serait de 20.586 € (taux d'aide de 40%), qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

#### **Recyclage de pneus agricoles**

Le SIVOM Pays de Brisach organise en collaboration avec la profession agricole une collecte de pneus agricoles en vue de leur recyclage.

Il vous est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 40%. Le coût s'élevant à 15.432,54 €, la participation financière du Département serait de 6.173,02 € qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la création du sentier des 4 collines au bénéfice de la commune de Moosch pour un montant de 16.931 € (montant éligible 33.862 €, taux d'intervention 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la mise en place de prairies fleuries sur Bergheim, Guémar et Illhausern au bénéfice de ces 3 communes pour un montant global de 777 € (montant éligible 12.652,40 €, taux d'intervention de 40% plafonné à 12€/are), les aides s'élèvent à 445 € pour Bergheim, 180 € pour Guémar et 152 € pour Illhausern ; les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- l'acquisition de matériel destiné à une miellerie collective au bénéfice du syndicat des apiculteurs de Ribeauvillé pour un montant de 496,05 € (montant éligible 1.653,50 €, taux d'intervention 30%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74/C251,

- la réalisation d'une pré-étude de sentiers d'interprétation au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé pour un montant de 3.000 € (taux d'aide de 50% d'un plafond subventionnable de 45.600 €), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la renaturation des terrains de 8 nouvelles entreprises des zones d'activités et industrielles de Cernay et d'Uffholtz au bénéfice de la communauté de communes de Cernay et Environs pour un montant de 6.403,90 € (montant éligible 40.024,40 €, taux d'intervention 16%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- le plan de désherbage de 7 communes et du SIVOM Pays de Brisach au bénéfice de ce dernier pour un montant de 20.586 € (montant éligible 51.465 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- une opération de recyclage de pneus agricoles au bénéfice du SIVOM Pays de Brisach pour un montant de 6.173,02 € (montant éligible 15.432,54 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 SEPTEMBRE 2009

Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03692	<b>BERGHEIM</b> Opération prairies fleuries Bergheim	0,00	%	445,00
GPL03746	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS</b> Plantations en vue de la renaturation de la zone industrielle de Cernay et D'uffholtz	40 024,40	16%	6 403,90
GPL03745	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE</b> Réalisation d'un plan d'interprétation de la CC Pays de Ribeuwillé en vue de créer des sentiers thématiques	6 000,00	50%	3 000,00
GPL03694	<b>GUEMAR</b> Opération prairies fleuries Guémar	0,00		180,00
GPL03721	<b>ILLHAEUSERN</b> Opération prairies fleuries Illhauesern	551,40		152,00
GPL03677	<b>MOOSCH</b> Aménagement d'un sentier de découverte reliant les 4 collines de MOOSCH	33 862,00	50%	16 931,00
GPL03747	<b>SYNDICAT DES APICULTEURS DE RIBEAUVILLE</b> Acquisition de matériel pour la miellerie collective de ribeauwillé	1 653,50	30%	496,05
			Total	27 607,95

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 25 SEPTEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03748	<b>SIVOM DU PAYS DE BRISACH</b> Recyclage de pneus agricoles sur le SIVOM Pays de Brisach	6 173,02
GPL03673	<b>SIVOM DU PAYS DE BRISACH</b> Plan de désherbage communal du Pays de Brisach - phase 1	20 586,00
<b>Total</b>		<b>26 759,02</b>